

## **Formation N3 – N4 Apnée 2011 - 2012**

La commission apnée du CODEP 94 organise une formation et un examen pour les niveaux 3 et 4 d'apnée.

**Vous êtes invités à vous rendre sur le site de la FFESSM pour consulter les conditions de candidature et les prérogatives des niveaux 3 et 4 d'apnée :**

**Documentation sur le niveau 3 Apnée : <http://apnee.ffessm.fr/docs/Niveau3-ApneeV01.07.pdf>**

**Documentation sur le niveau 4 Apnée : <http://apnee.ffessm.fr/docs/Niveau4-ApneeV01.07.pdf>**

### **Calendrier prévisionnel de la formation**

- 5 Cours théoriques : 07/11/11, 06/12/11, 04/01/12, 02/02/12, 05/03/12.
- 5 Séances fosses CODEP 94 à Villeneuve la Garenne : Samedi 22 octobre 20h30 à 22h30, Dimanche 08 Janvier 18h30 à 20h30, Dimanche 19 février 18h30 à 20h30, Dimanche 04 mars 18h30 à 20h30, Dimanche 15 avril 18h30 à 20h30.
- 3 sorties en milieu naturel : 26/11/11, 07/04/12, 28/04/12.
- Examen théorique : 03/04/12
- Épreuves Physiques en piscine : 03/06/12
- Épreuves d'apnée verticale en milieu naturel : 16 et 17/06/12

La date limite d'inscription est fixée au **31 octobre 2011**. L'effectif sera limité à 30 candidats. Seront prioritaires les candidats inscrits dans un club du Val de Marne.

Les dossiers **complets** seront à adresser **par courrier** à :

**Marc SALACROUP:**  
**23 rue de la concorde**  
**77340 Pontault Combault**

**Tel : 06 60 32 36 13 Mail : [m.salacroup@free.fr](mailto:m.salacroup@free.fr)**

### **Dossier et conditions de candidature :**

- Être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen pour l'examen N3 apnée (+ autorisation du représentant légal),
- Être âgé de 18 ans révolus pour le N4 apnée,
- Joindre la fiche d'inscription complétée,
- Copie de la licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité,
- Attestation du Niveau 1 d'apnée à minima ou d'un diplôme admis par équivalence pour le candidat au N3,
- Attestation du Niveau 3 d'apnée ou d'un diplôme admis par équivalence pour le candidat au N4,
- Carte obligatoire de RIFAA (à la date de l'examen),
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'apnée de moins d'un an, délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S. de médecine du sport (capacité ou D.U), médecin hyperbare ou médecin de la plongée,
- **Un chèque club** de 350 € à l'ordre du CODEP 94 FFESSM



## FICHE D'INSCRIPTION FORMATION N3 – N4 APNEE 2011-2012

NOM :

Prénom :

Adresse :

e- Mail :

Téléphone :

Nom et N° CLUB :

N° LICENCE :

Personne(s) à contacter en cas d'accident :

Joindre copie de la licence FFESSM 2011-2012, certificat médical de moins de 1 an à la date de l'examen, attestation RIFAA et carte de Niveau.

Règlement de 350 € chèque club à l'ordre de « CODEP94 FFESSM »

*Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.*

*Le nombre de place étant limité à 30, les dossiers complets seront pris dans l'ordre d'arrivée avant le 31 octobre 2011. Un planning plus détaillé sera transmis aux inscrits.*